

SERVICES DU DÉPARTEMENT

PÔLE AMÉNAGEMENT

Direction Aménagement Routier
Service Maîtrise d'Ouvrage

Objet : Panneaux
Réhabilitation du sommet
du Mont Ventoux

Avignon, le 27 JAN. 2021

Association Francophonie Avenir
Monsieur Régis RAVAT
Président
2811, Chemin de Saint Paul
Parc Louis Riel
30129 MANDUEL

Monsieur le Président,

Je prends connaissance de votre lettre recommandée du 17 décembre 2020 rappelant aux services du Département les termes de la loi n°94-665 dite loi TOUBON et l'obligation faite d'une traduction en deux langues dès lors qu'un affichage est fait sur la voie publique.

Je vous informe par la présente que le Département a d'ores et déjà prévu de remédier à la situation actuelle par la modification de la signalisation en place. La mise en adéquation de l'information faite aux usagers dans le respect des principes de la loi est en cours de mise oeuvre.

Je vous informe que la signalétique définitive est prévue en plusieurs langues via un QR code et en 3 langues au niveau du panneau du Parvis.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma meilleure considération.

LE PRESIDENT,



Maurice CHABERT